

DISCOURS DU PRÉSIDENT

SESSION DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

DECISION MODIFICATIVE N°1

Visioconférence, jeudi 30 avril 2020

Dominique LE MÈNER,

Président du Conseil départemental

Seul le Prononcé fait foi

Mes chers collègues,

Cette session du Conseil départemental est exceptionnelle à plus d'un titre.

Elle l'est d'abord par ses modalités de réunion et de débat que nous avons choisi.

En effet, pour la première fois, nous sommes tous réunis par le biais d'une vidéoconférence. Ce système s'appuie évidemment en partie sur le réseau numérique Très Haut Débit que nous avons initié, construit et au déploiement duquel notre collectivité a largement contribué, en lien avec nos partenaires intercommunaux.

Elle l'est aussi pour les raisons qui nous ont conduit à adopter ce système : la crise sanitaire que traverse notre pays et qui nous impose, comme à l'ensemble de l'administration départementale, que je salue et que je remercie de nous permettre de nous réunir ce matin, et de la population sarthoise, le respect du dispositif de confinement, décidé par l'Etat dans le cadre du décret du 16 mars 2020 et de la loi d'urgence sanitaire.

J'ai souhaité que ces mesures soient appliquées strictement.

Avant tout destinées à éviter une trop rapide propagation du virus et l'engorgement des services d'urgences de nos hôpitaux, elles ne sont en effet pleinement efficaces que si chacun d'entre nous et je sais que vous y êtes attentifs, si chacun d'entre nous les respecte à la lettre.

La seule exception à cette règle concerne les agents dont l'activité est nécessaire à la continuité du service public et, plus généralement, des métiers dont la nature présente un caractère indispensable au bon fonctionnement de nos institutions.

A ce titre, au nom de nous tous, de notre collectivité départementale, je tiens à rendre un hommage très chaleureux à l'ensemble des personnels médicaux, infirmiers et soignants.

Dans les centres hospitaliers, les établissements médico-sociaux mais aussi les cabinets de ville, tous luttent au quotidien et en première ligne pour prévenir et contenir la progression du virus et guérir ceux de nos concitoyens qui en sont atteints.

Leur action collective a permis de juguler la propagation de la pandémie et le nombre de cas graves - sans doute mieux qu'ailleurs si l'on en juge par les chiffres de la contamination région par région qui ont été régulièrement publiés. **Je souhaite cependant saluer bien sûr la mémoire des 55 Sarthois qui ont été emportés par le Covid-19.**

Il nous appartient désormais, collectivement, de tirer les leçons de cette grave crise sanitaire et de faire en sorte de nous prémunir collectivement de ses conséquences économiques et sociales.

La lutte contre la pandémie semble avoir pris au dépourvu une grande partie de l'appareil de l'Etat et mis en avant, au contraire, la réactivité des collectivités territoriales pour pallier les manques avérés des dispositifs nationaux, répondre à certains des besoins les plus élémentaires, mais aussi en termes de transmission de l'information à destination de tous nos concitoyens.

Si elle a démontré les risques que font courir à notre pays les conséquences de la désindustrialisation, si elle a souligné les limites de notre système de santé, elle signe également au niveau local l'échec flagrant de la déconcentration.

Une politique dont nous avons pu réaliser qu'elle ne fait que reproduire au niveau local les travers de l'administration centrale, comme ses logiques procédurales et comptables.

Le Président de la République a évoqué, peut-être un peu légèrement, le mot de « guerre ».

Tout l'art de la guerre revient précisément à concilier l'application d'une stratégie déterminée à l'aide de tactiques s'adaptant aux circonstances, au terrain ou à l'adversaire.

Force est de constater que nous n'avons eu ni l'une, ni l'autre, le confinement tenant lieu de ligne Maginot.

Le front sanitaire n'a heureusement pas rompu. Mais nous le devons d'abord au courage des soignants qui ont œuvré en première ligne. Ensuite à l'engagement des acteurs locaux assurant le deuxième rideau économique et social. Probablement beaucoup moins aux quelques fulgurances de l'Etat-Major, plutôt qu'aux prouesses de l'intendance !

Mes chers Collègues, cette crise a mis au jour les limites de la centralisation. Il sera donc grand temps, à l'issue de la crise, de redonner toute sa place à la décentralisation et aux collectivités locales qui en sont le moteur.

Nous avons entrepris une réflexion en ce sens avant la crise, avec le lancement des Etats-Généraux de la Sarthe, notre conférence des territoires qui devait se tenir au

Printemps. Nous la reprendrons dès que possible, dès que les échéances à venir nous en laisseront la possibilité.

Alors que le déconfinement est désormais annoncé pour le 11 mai, le contour des stratégies d'accompagnement conçues par le Gouvernement est encore flou.

Grâce à sa connaissance précise du terrain et des acteurs locaux, le Conseil départemental a été présent aux côtés des Sarthois pendant toute la période de la crise sanitaire, en agissant, vous le savez, avec disponibilité et efficacité.

Nos agents n'ont pas ménagé leurs efforts et je tiens également à les féliciter très chaleureusement pour leur engagement, qui s'inscrit pleinement dans nos missions de service public.

Désormais, nous allons continuer à accompagner les Sarthois tout au long du processus de déconfinement, en facilitant la reprise d'activité, en aidant les entreprises et leurs salariés dans le cadre de notre champ de compétences.

Grâce à notre maître mot, la proximité, nous réaffirmerons notre présence aux côtés des plus fragiles, dans le domaine de l'enfance, du handicap, des personnes âgées ou encore des personnes éloignées de l'emploi ou du logement...

Face à la crise économique et sociale qui s'annonce, le Département est - aujourd'hui plus que jamais - le chef de file de la solidarité territoriale.

Une mission qui s'est intensifiée au cœur de l'urgence sanitaire, où le sens de la solidarité est devenu une nécessité. Une mission qui perdurera au-delà, car la raison d'être d'une collectivité, c'est avant tout être au service de tous.

C'est tout le sens du plan de soutien qui vous est aujourd'hui présenté. Au travers de multiples initiatives, qui touchent l'ensemble des domaines dont notre collectivité assure la responsabilité.

Mes chers collègues,

La crise que nous traversons a démarré comme un sprint et se finira comme un marathon. Cette course de fond, le Département est armé pour l'affronter. Les efforts réalisés ces dernières années par notre collectivité l'ont en effet rendue plus solide.

Il nous restera cependant à appréhender les effets de la réforme des finances locales qui devrait entrer en vigueur l'an prochain.

J'espère que le Gouvernement tiendra ses engagements en termes de maintien des dotations. Je souhaite que les produits des DMTO et de la TVA – qui constituent désormais l'une des pierres angulaires de nos ressources - ne soient pas trop durement impactés par les conséquences de la crise. Et nous étudierons ensemble ces différentes hypothèses lors de cette réunion et suivrons avec attention l'évolution de nos ressources au cours de nos prochaines sessions.

Le Département est aujourd'hui, peut-être plus encore qu'hier, le garant des solidarités. Des solidarités humaines, des solidarités économiques, des solidarités territoriales. Elles constituent un tout, dont nous sommes aujourd'hui tous responsables.

Responsables, nous le serons également en matière financière. Nos politiques d'aides et de soutien devront se faire en adéquation avec nos ressources, mais également en coordination avec les dispositifs mis en place par nos collectivités partenaires.

Cette exigence de responsabilité, je souhaite également que l'Etat en fasse preuve : en admettant ses défaillances lors des semaines écoulées et en en tirant les leçons qui s'imposent.

En écoutant les acteurs de terrain, au premier rang desquels les élus locaux, qui n'ont pas vocation à se transformer en prestataires de services de l'administration. En n'oubliant pas sa mission d'architecte de la solidarité et de l'économie nationale.

En définissant enfin un cap clair, net et précis pour les semaines et les mois à venir, que tous les Français attendent.

Mes chers collègues,

Durant cette session nous reviendrons, ensemble, sur les nombreuses mesures d'urgence déjà prises par notre collectivité pour répondre en temps réel aux problématiques multiples induites par le confinement.

Elle nous permettra également de vous présenter **le plan de soutien destiné à accompagner les Sarthois pendant la période de déconfinement qui s'ouvre et à faciliter la reprise économique.**

Elle est également destinée à échanger sur les enseignements à tirer de cette crise et les perspectives que celle-ci dessine pour notre collectivité départementale et pour tous les habitants.

Elle sera enfin l'occasion de démontrer, s'il en était encore besoin, qu'au-delà des mots, « le Département est, chaque jour, toujours plus proche de tous les Sarthois ».

Je vous remercie de votre attention.